

RESEAU RURAL REGIONAL

MAINTENIR UNE PRODUCTION AGRICOLE
EN ZONE DE PRESSION FONCIERE

PROJET PORTE PAR LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE

Le contexte :

Diminution de la surface agricole, difficultés d'accès au foncier pour les porteurs de projet de création/reprise d'entreprise, hausse du prix des terres, constitution de réserves foncières en attente, demande de produits alimentaires de qualité en circuits courts, besoin d'accompagnement des collectivités territoriales dans la mise en place de politiques agricoles.

En région Centre, 3 types de zones de pression foncière :

En zone de déprise : concurrence entre production agricole et utilisations de loisirs des territoires

En zone périurbaine : pression urbaine forte en périphérie d'agglomérations ; des collectivités locales en demande d'appui pour maintenir/développer une agriculture de proximité

En zone intermédiaire : difficulté à maintenir une diversité de production agricole

Actions à mener en faveur des agriculteurs en activité et des candidats à l'installation en agriculture

Objectifs du projet :

- Favoriser la compréhension des enjeux liés au foncier agricole dans le développement local
- Renforcer les dispositifs existants sur la transmission des exploitations au profit de l'installation de nouveaux porteurs de projet et du maintien d'exploitations existantes
- Préserver une agriculture diversifiée en phase avec les besoins de la société,
- Améliorer les modalités d'intervention dans les documents d'urbanisme

Les partenaires

Equipe d'animation : CA36, CA37, CA45, CRA, Université Poitiers

Comité de pilotage : professionnels agricoles, cofinanceurs du projet ARDEAR

Groupes thématiques : OPA, collectivités territoriales, administration, société civile

Groupe d'experts : juridique, aménageur, géographe, urbaniste

La méthode :

- * Inventaire des acteurs concernés par la problématique
- * Analyse d'expériences existantes
- * Constitution de groupes de travail
- * Capitalisation et communication permanente

Livrables prévus :

Fiches ressources thématiques s'appuyant sur des expériences et expertises :

- réussir l'installation d'un porteur de projet
- anticiper et intervenir sur la transmission d'exploitation
- maintenir des producteurs en place
- gérer l'espace pour organiser l'approvisionnement alimentaire local
- prendre en compte les enjeux agricoles dans les documents d'urbanisme et mobiliser des outils
- maintenir une production agricole en zones à enjeux environnementaux
- louer des terres : les formes de portage foncier
- gérer du parcellaire morcelé
- cohabiter sur un espace défini entre agriculture et autres activités
- maîtriser le foncier : intérêt et limites

Calendrier :

Réalisation : juin 2011/
octobre 2012

Budget : 151 312 €

- Région : 40%
- Autofinancement : 10%
- FEADER : 50 %

Contact :

Edith CHARDON, edith.chardon@centre.chambagri.fr
Tél : 02 38 71 90 36

Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLEANS cedex 9 France
Mel. : www.centre.chambagri.fr